



Bilan de la négociation du 14 Juin au siège de la DIRCE

Sur les réseaux, la prise en compte de la détresse des agents qui sont dans l'expectative des transferts est bien comprise par la direction mais pas de levier d'action sur ces choix politiques.

Sur les priorités du pôle RH: rien sur la reprise des 42 minutes du jour de Pentecôte, rien sur la prise en compte des AE et CEE ressortant de la CAP de la CAP, rien sur la subvention des restaurants administratifs!!!

Effectifs, rien sur l'augmentation des recrutements

Vacataires, un changement de forme de contrats vacataires en contrats de droit public pourrait éventuellement améliorer la prise en compte du service fait mais pas de décision sur l'harmonisation à 1,5 fois le SMIC

Sur la PTETE, les décisions tardent déjà depuis trop longtemps malgré les bonnes intentions du ministère

Sur l'ouverture à toute la filière Exploitation, pas d'avancée et renvoi aux discussions nationales

Sur le RIFSEEP, on est toujours dans l'attente de l'arbitrage

Sur les modalités, il y aura une concertation locale et un passage en CT pour les cotations de postes qui sont passés au RIFSEEP au 1er janvier 2016

Concernant le PPCR

Pour la promo des CEE qui occupent les fonctions de CEE en C3; ce sera encore à discuter

Les promotions d'AE à AES se feront dans les règles du %

Sur la perte indiciaire: pas de proposition et la DGAFP assure que c'est marginal alors que c'est 50% à la DIRCE

Sur la perte indemnitaire; uniquement une mesure transitoire mais pas de pérennité

Restrictions médicales: avancée à la DRH par une mise en place d'indemnité différentielle mais pas de chiffrage

Protection fonctionnelle, il y aura un accompagnement hiérarchique lors des dépôts de plainte

Pénibilité: Bonification pas beaucoup d'avancée seulement **des idées** d'annulation de la décote

Il y aura une politique de balayage y compris une phase de curatif et le budget sera abondé mais en sous traitance « aspiratrice » car l'entretien du matériel est trop cher

Diffusion du PRAP: la démarche est portée par la direction mais le calendrier est reporté à la prochaine réunion des chefs de CEI

Sur les parcs: pas d'avancée sur le recrutement d'OPA à part la préservation partielle des ateliers

Sur la perte de rémunération consécutive à la refonte du DOPIA, ou autre modif d'organisation, on est dans l'attente de l'indemnité différentielle

Sur la plage horaire du vendredi de La Villardière confirmation de la fin de non-recevoir
Sur les heures écrêtées et les déplacements domicile-chantier, report au toilettage du RI
Sur la rémunération des RI, il y aura quelque chose d'écrit dans l'été

Sur le dimensionnement des CEI constat de la diminution des effectifs et les garanties minimales ou dérogations seront respectées

Sur les travaux sur le réseau, il n'y aura pas de surveillance totale du chantier par le SIR, mais les autorisations de travaux mentionneront l'implication de la DIR en terme de contrôle

Le problème de communication à Lyon est reconnu et le sujet de la réorganisation est toujours d'actualité même avec le déclassement. Une rencontre sur le climat social sera organisée avant la fin du mois de juin, et les OS seront invitées

Peu de possibilité de coupure négociée cette année à la Métro donc beaucoup de missions en même temps et objectif de réduction du nombre de nuits

Le repos au cours de la nuit, la rémunération à partir de la 26ème nuit, l'heure et demi à faire le matin, feront l'objet de négociations ultérieures.

Conclusion

Au vu de tout ça, des avancées sont possibles sur les revendications nationales et il y a encore des marges de manœuvre au niveau local :

**Il faut pousser pour les faire aboutir
alors demain les personnels de la DIR-CE doivent se mobiliser
davantage avec une action d'envergure au siège**

RENDEZ-VOUS A PARTIR DE 8H00